

Objet : Délib.2013.30 Election des délégués auprès des organismes extérieurs.doc

L'an deux mille treize et le vendredi 13 septembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Didier GERIN, Maire.

Date de convocation : 9 septembre 2013

Présents : Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné GAULT, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Eric CLO, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Sandrine BONNAY

Absente excusée : Sylviane MONNOT

Secrétaires de séance : Sandrine BONNAY et Michel CROS

*Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS*

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur la nomination des délégués auprès des organismes extérieurs.

Après discussion et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté décide de nommer les délégués comme suit :

Syndicat Intercommunal Chonas-l'Amballan-St-Prim : titulaires : D. GERIN, M. CROS, G.BATTAGLINI, S. JODAR, S.MONNOT, A. MOURARET.

Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) : D. GERIN, M. CROS.

Syndicat Intercommunal des Eaux Chonas-St-Prim-St-Clair : Titulaires : P.GUILLET, Franck DENOLLY, Suppléants : N. LASCOLS, M. RODEL.

Syndicat Assainissement St-Alban-St-Prim-St-Clair (SIASSAR) : Titulaires : P. GUILLET, M. CROS, Suppléants : S. JODAR, M. RODEL.

Electricité/RVB : Titulaires :P. GUILLET, M. RODEL, Suppléants : F. DENOLLY, S. MONNOT.

SEDI : Titulaire : P. VALVERDE, Suppléant : M. RODEL.

SIRCAT : G. BATTAGLINI.

SIABHV : Titulaires : P. VALVERDE, E. CLO, Suppléants : P. GUILLET, M. CROS.

Association Intercommunale du Mas des Champs : D. GERIN, D.GAULT, S. BONNAY.

Association ESPOIR : D.GAULT.

ADPA : D. GERIN, D. GAULT.

Syndicat Intercommunal des rives du Rhône porteur du SCOT : D. GERIN

Contrat Enfance Jeunesse : D. GAULT, N. LASCOLS.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Didier GERIN



SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

23 SEP. 2013